

# Enseignant/e (haute école spécialisée)

## enseigner, superviser, informer, tester, corriger

Les enseignants et enseignantes des hautes écoles spécialisées ont quatre missions fondamentales: formation, formation continue, recherche et développement et prestation de services. Ils enseignent dans une haute école spécialisée dans leur domaine de spécialisation sous forme de cours, d'exercices et de stages pratiques. De plus, ils mènent des activités de recherche appliquée, développement et consulting/conseil.

Un poste d'enseignant ou enseignante dans une haute école spécialisée offre de nombreuses possibilités d'aborder de nouvelles tâches dans

l'enseignement pratique et la recherche avec une grande liberté d'organisation. Cela permet également de participer au développement et à la gestion de la haute école spécialisée et d'entretenir de nombreux contacts avec la pratique.

Leur taux d'enseignement à plein temps est généralement de 80 %. Les 20% du temps de travail restant est alors disponible pour les activités de recherche. Les enseignants et enseignantes peuvent également travailler exclusivement dans l'enseignement. Dans ce cas, l'obligation d'enseignement augmente en conséquence.



### Quoi et pourquoi?

- ▶ Afin que l'enseignant puisse donner son cours correctement et être bien préparé aux éventuelles questions, il prépare soigneusement le matériel pédagogique à l'avance.
- ▶ Afin que l'enseignant puisse intégrer des connaissances approfondies dans son enseignement, il participe à un projet de recherche en plus de la formation des étudiants.
- ▶ Afin que les étudiants et étudiantes acquièrent également une expérience pratique, l'enseignante dirige divers stages dans des domaines variés.
- ▶ Afin que l'enseignante puisse s'assurer que les étudiants ont bien suivi la matière, elle prépare et organise régulièrement des examens.

### Les faits

**Admission** Formation supérieure achevée (haute école spécialisée, haute école pédagogique ou université) avec plusieurs années d'expérience professionnelle et des connaissances spécialisées dans le domaine concerné. Toutefois, l'autorité électorale peut aussi exceptionnellement renoncer à l'exigence d'un diplôme universitaire.

Un doctorat ou un diplôme équivalent n'est pas une condition obligatoire pour un poste d'enseignant/e dans une haute école spécialisée, mais il est de plus en plus demandé.

**Formation** 4 semestres de formation continue.

**Les aspects positifs** Les enseignants et enseignantes d'une haute école spécialisée ont une fonction

d'enseignant qui est un travail précieux et significatif. Ils peuvent également partager avec les étudiants leurs propres expériences personnelles issues de la recherche, ce qui est également un bon sentiment.

**Les aspects négatifs** Ils ne sont pas toujours d'humeur à donner les cours. Si en plus, les étudiants sont inattentifs, cela peut être doublement pénible. Par conséquent, rien ne vaut une bonne préparation.

**Bon à savoir** Les enseignants ou enseignantes d'une haute école spécialisée sont libres de choisir s'ils veulent être actifs dans la recherche. Cependant, ils ne font souvent qu'enseigner et se retrouvent toujours au milieu d'experts hautement qualifiés.

### Profil requis

	avantageux	important	très important
autoréflexion, capacité d'accepter les critiques	■		
capacité à travailler en équipe	■		
empathie	■	■	
ferveur	■	■	
initiative, volonté d'innover	■		
intérêt pour l'enseignement, compétences pédagogiques	■	■	■
patience	■	■	
qualités de dirigeant	■	■	
résilience, équilibre	■	■	
talents linguistiques, connaissance de langues étrangères	■		

### Plans de carrière

